

Article 1 : Célébrer la liturgie de l'Église

CEC 1145-1162

2. Comment célébrer ?

Le *Catéchisme* aborde maintenant quelque chose qui est primordial pour comprendre la liturgie : ce sont les signes qui sont à la base de tout geste rituel. C'est par des signes et des paroles que Dieu nous a parlé et s'est révélé à nos pères dans la foi. La liturgie implique que l'on entre dans une structure que l'on reçoit et qu'à notre tour nous exprimons. Les signes sacramentels ont d'abord été préfigurés puis amenés à leur perfection par le Christ ; enfin, ils continuent d'être, dans l'Église, l'expression de l'amour du Christ. Une étude des sacrements doit absolument tenir compte de l'histoire du salut et de la manière dont le Seigneur s'est révélé à nos pères : d'où les présents paragraphes.

Signes et symboles

Signes choisis par Dieu (1145), ils ont d'abord une signification naturelle et humaine, signes qui véhiculent un agir social (1146). Cet agir social lui permet de communiquer avec ses semblables, mais aussi avec Dieu et de répondre à son invitation à faire Alliance. Les signes que l'homme utilisent pour parler à Dieu sont déjà des signes dont Dieu s'est servi pour parler à l'homme. Le numéro 1147 l'exprime très bien :

Dieu parle à l'homme à travers la création visible. Le cosmos matériel se présente à l'intelligence de l'homme pour qu'il y lise les traces de son Créateur (cf. Sg 13, 1; Rm 1, 19-20; Ac 14, 17). La lumière et la nuit, le vent et le feu, l'eau et la terre, l'arbre et les fruits parlent de Dieu, symbolisent à la fois sa grandeur et sa proximité¹.

Le *Catéchisme* montre bien comment le culte chrétien est *réponse à Dieu qui sanctifie l'homme* et que la signification naturelle des signes est assumée par les sacrement :

Il en est de même des signes et des symboles de la vie sociale des hommes : laver et oindre, rompre le pain et partager la coupe peuvent exprimer la présence sanctifiante de Dieu et la gratitude de l'homme devant son Créateur².

Le *Catéchisme* insiste sur la signification naturelle des gestes sacramentels, en montrant qu'il se trouvent aussi comme *semences du Verbe* dans les autres religions. Ce qui est différent, c'est l'intégration que subissent ces réalités, qui acquièrent, au sein de la création nouvelle réalisée par le Christ, une nouvelle signification. La liturgie intègre, prend, purifie et donne un contenu nouveau à des réalités que nous rencontrons tous les jours. Cet ennoblissement, pourrait-on dire, place les réalités dans une tout autre sphère que l'on appelle le sacré :

Les grandes religions de l'humanité témoignent, souvent de façon impressionnante, de ce sens cosmique et symbolique des rites religieux. La liturgie de l'Église présuppose,

¹ CEC 1147.

² CEC 1148.

intègre et sanctifie des éléments de la création et de la culture humaine en leur conférant la dignité de signes de la grâce, de la création nouvelle en Jésus-Christ³.

Les signes qu'utilisent la liturgie ne sont pas sans relation avec l'histoire du salut : les signes sont d'abord ceux de l'Alliance : circoncision, consécration des prêtres, sacrifices et célébration de la Pâque. *L'Église voit en ces signes une préfiguration des sacrements de la Nouvelle Alliance⁴.*

Ces signes sont ensuite assumés par le Christ, qui *accomplit ses guérisons ou souligne sa prédication avec des signes matériels ou des gestes symboliques⁵*. Jésus donne un sens nouveau aux faits et aux signes de l'Ancienne Alliance, surtout à l'Exode et à la Pâque. Et le *Catéchisme* conclut qu'il est *lui-même le sens de tous ces signes*.

C'est à l'Église qu'il faut passer et montrer comme les sacrements sont la réalisation la plus pure du symbole et du signes : *Les sacrements de l'Église n'abolissent pas, mais purifient et intègrent toute la richesse des signes et des symboles du cosmos et de la vie sociale⁶.*

Le *Catéchisme* rappelle que les sacrements comme signes ont une triple dimension :

- de rappel ;
- de réaliser en signifiant ;
- d'anticiper la gloire du ciel.

En outre, ils accomplissent les types et les figures de l'Ancienne Alliance, ils signifient et réalisent le salut opéré par le Christ, et ils préfigurent et anticipent la gloire du ciel⁷.

Le rôle de la Parole de Dieu dans la liturgie

Après avoir vu l'importance des signes, le *Catéchisme* montre que, sans la Parole, ils ne seraient rien. La parole est présentée comme un dialogue entre Dieu et les hommes, s'inspirant de *Sacrosanctum Concilium* 21 :

Dans la célébration de la liturgie, la Sainte Ecriture a une importance extrême. C'est d'elle que sont tirés les textes qu'on lit et que l'homélie explique, ainsi que les psaumes que l'on chante; c'est sous son inspiration et dans son élan que les prières, les oraisons et les hymnes liturgiques ont jailli, et c'est d'elle que les actions et les symboles reçoivent leur signification⁸.

Dans la liturgie, Dieu parle à son peuple; le Christ annonce encore l'Évangile. Et le peuple répond à Dieu par les chants et la prière⁹.

Voici le texte du *Catéchisme* qui réunit les actions symboliques et le rôle de la Parole :

³ CEC 1149.

⁴ CEC 1150.

⁵ CEC 1151.

⁶ CEC 1152.

⁷ CEC 1152.

⁸ SC 21.

⁹ SC 33.

Les actions symboliques sont elles-mêmes déjà un langage, mais il faut que la Parole de Dieu et la réponse de foi accompagnent et vivifient ces actions, pour que la semence du Royaume porte du fruit dans la bonne terre. Les actions liturgiques signifient ce que la Parole de Dieu exprime : à la fois l'initiative gratuite de Dieu et la réponse de foi de son peuple¹⁰.

Selon une demande constante du concile, le *Catéchisme* redit l'importance de la liturgie de la Parole comme moment de dialogue du fidèle du Christ avec son Seigneur. Le concile avait demandé :

Pour procurer la restauration, le progrès, et l'adaptation de la liturgie, il faut promouvoir ce goût savoureux et vivant de la Sainte Ecriture¹¹.

Dans les célébrations sacrées, on restaurera une lecture de la Sainte Ecriture plus abondante, plus variée et mieux adaptée¹².

Ainsi, le *Catéchisme* peut affirmer :

La liturgie de la Parole est partie intégrante des célébrations sacramentelles. Pour nourrir la foi des fidèles, les signes de la Parole de Dieu doivent être mis en valeur : le livre de la Parole (lectionnaire ou évangélaire), sa vénération (procession, encens, lumière), le lieu de son annonce (ambon), sa lecture audible et intelligible, l'homélie du ministre qui prolonge sa proclamation, les réponses de l'assemblée (acclamations, psaumes de méditation, litanies, confession de foi, ...¹³

Enfin, pour terminer, le *Catéchisme* montre comment la parole et le symbole ont besoin l'un de l'autre pour se comprendre et être efficaces. La foi n'est pas seulement un raisonnement intellectuel, mais aussi une réalité vécue. La foi et le salut ne sont pas seulement annoncés, il y a réalisation de ce qui est annoncé. Dans la constitution conciliaire, la définition de la liturgie comprenait cette phrase :

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles, est réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte intégral est exercé par le corps mystique de Jésus-Christ, c'est à dire par le Chef et par ses membres¹⁴.

Indissociables en tant que signes et enseignement, la parole et l'action liturgiques le sont aussi en tant que réalisant ce qu'ils signifient. L'Esprit-Saint ne donne pas seulement l'intelligence de la Parole de Dieu en suscitant la foi ; par les sacrements, il réalise aussi

¹⁰ CEC 1153.

¹¹ SC 21.

¹² SC 35.

¹³ CEC 1154.

¹⁴ SC 7.

les "merveilles" de Dieu annoncées par la Parole : il rend présent et communique l'œuvre du Père accomplie par le Fils Bien-aimé¹⁵.

Le chant et la musique

Après avoir parlé de la Parole proclamée dans l'assemblée, le *Catéchisme* aborde la question du chant d'une manière très large : se voulant universel, il n'est lié par aucune tradition orientale ou occidentale : il traite du chant comme étant l'expression la plus parfaite de la Parole, qu'elle soit divine ou humaine :

" La tradition musicale de l'Eglise universelle a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle¹⁶ ". La composition et le chant des Psaumes inspirés, souvent accompagnés d'instruments de musique, sont déjà étroitement liés aux célébrations liturgiques de l'Ancienne Alliance. L'Eglise continue et développe cette tradition : " Récitez entre vous des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés; chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur " (Ep 5, 19; cf. Col 3, 16-17). " Celui qui chante prie deux fois¹⁷ "¹⁸.

Le *Catéchisme* se contente de donner trois critères du chant liturgique pour que les chants soient *en connexion plus étroite avec l'action liturgique¹⁹* :

- la beauté expressive de la prière ;
- la participation unanime de l'assemblée aux moments prévus ;
- le caractère solennel de la célébration.

Le but du chant étant le même que celui des actions liturgiques : *la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles²⁰*. Le *Catéchisme*, pour appuyer son propos, cite saint Augustin

Combien j'ai pleuré à entendre vos hymnes, vos cantiques, les suaves accents dont retentissait votre Eglise! Quelle émotion j'en recueillais! Ils coulaient dans mon oreille, distillant la vérité dans mon cœur. Un grand élan de piété me soulevait, et les larmes ruisselaient sur ma joue, mais elles me faisaient du bien²¹ .

Le *Catéchisme* propose quelques pistes pour le choix des chants, insistant sur le chant comme une expression de la richesse culturelle propre d'un peuple qui célèbre son Dieu. Aucune mention n'est faite du chant grégorien, mais un encouragement est donné pour chercher à constituer un répertoire qui *permette à ce que la voix des fidèles puisse se faire entendre²²*. Les textes des chants devront être conformes à la doctrine catholique et même seront tirés de préférence des Saintes Ecritures et des sources liturgiques²³²⁴.

¹⁵ CEC 1155.

¹⁶ SC 112.

¹⁷ Cf. SAINT AUGUSTIN, *Commentaire sur les psaumes*, 72, 1.

¹⁸ CEC 1156.

¹⁹ SC 112.

²⁰ Ibidem.

²¹ SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, 9, 6, 14.

²² SC 118.

²³ SC 121.

²⁴ Cf. CEC 1158.

Les saintes images

Après avoir vu la parole divine et humaine comme moyen d'entrer en contact, le *Catéchisme* aborde la question de l'art et, en particulier, celui des saintes images, des icônes qui représentent et permettent, d'une certaine manière, d'entrer en communion avec Dieu ou les saints que l'on vénère²⁵. C'est surtout l'Orient qui est resté très marqué par la querelle iconoclaste et par le triomphe de l'orthodoxie. Le *Catéchisme* cite saint Jean Damascène, le champion de l'orthodoxie.

L'image sacrée, l'icône liturgique, représente principalement le Christ. Elle ne peut pas représenter le Dieu invisible et incompréhensible; c'est l'Incarnation du Fils de Dieu qui a inauguré une nouvelle "économie" des images : « Autrefois Dieu qui n'a ni corps, ni figure, ne pouvait absolument pas être représenté par une image. Mais maintenant qu'il s'est fait voir dans la chair et qu'il a vécu avec les hommes, je peux faire une image de ce que j'ai vu de Dieu ... Le visage découvert, nous contemplons la gloire du Seigneur »^{26 27}.

Et de citer le concile de Nicée II en 787 sur les saintes images :

Pour dire brièvement notre profession de foi, nous conservons toutes les traditions de l'Église, écrites ou non écrites, qui nous ont été transmises sans changement. L'une d'elles est la représentation picturale des images, qui s'accorde avec la prédication de l'histoire évangélique, en croyant que, vraiment et non pas en apparence, le Dieu Verbe s'est fait homme, ce qui est aussi utile et aussi profitable, car les choses qui s'éclairent mutuellement ont indubitablement une signification réciproque²⁸.

Après avoir parlé du Christ, le *Catéchisme* aborde le culte des images représentant les saints et en tout premier lieu la Vierge Marie :

Tous les signes de la célébration liturgique sont relatifs au Christ : les images sacrées de la sainte Mère de Dieu et des saint le sont aussi. Elles signifient en effet le Christ qui est glorifié en eux. Elles manifestent "la nuée de témoins" (He 12, 1) qui continuent à participer au salut du monde et auxquels nous sommes unis, surtout dans la célébration sacramentelle. A travers leurs icônes, c'est l'homme "à l'image de Dieu", enfin transfiguré "à sa ressemblance" (cf. Rm 8, 29; 1 Jn 3, 2), qui se révèle à notre foi, et même les anges, eux aussi récapitulés dans le Christ²⁹ : « Suivant la doctrine divinement inspirée de nos saints Pères et la tradition de l'Église catholique, dont nous savons qu'elle est la tradition de l'Esprit-Saint qui habite en elle, nous définissons en toute certitude et justesse que les vénérables et saintes images, tout comme les représentations de la Croix précieuse et vivifiante, qu'elles soient peintes, en mosaïque ou de quelque autre matière appropriée, doivent être placées dans les saintes églises de Dieu, sur les ustensiles et vêtements sacrés, sur les murs et les tableaux, dans les maisons et dans les chemins, aussi bien l'image de notre Seigneur, Dieu et Sauveur, Jésus-Christ, que celle

²⁵ Cf. BERTHOUX, E., *2000 ans d'art chrétien*, CLD, 1997.

²⁶ SAINT JEAN DAMASCÈNE, *Images* 1, 16.

²⁷ CEC 1159.

²⁸ Concile de Nicée II, en 787 (COD 111).

²⁹ CEC 1161.

de notre Dame, la toute pure et saint Mère de Dieu, des saints anges, de tous les saints et des justes »³⁰.

Nous pouvons conclure ce passage relatif au culte des saintes images avec une réflexion de saint Jean Damascène :

La beauté et la couleur des images stimulent ma prière. C'est une fête pour mes yeux, autant que le spectacle de la campagne stimule mon cœur pour rendre gloire à Dieu³¹.

³⁰ Concile de Nicée II (DS 600).

³¹ SAINT JEAN DAMASCÈNE, *Images* 1, 27.